

Présidentielle: les commerçants réclament plus d'équité fiscale

Flash Eco (<http://premium.lefigaro.fr/flash-eco/>) | Mis à jour le 08/03/2017 à 17h25

Le Conseil du commerce de France (<http://plus.lefigaro.fr/tag/conseil-du-commerce-de-france>), rassemblant une trentaine de fédérations de **commerçants (<http://plus.lefigaro.fr/tag/commer%C3%A7ants>)**, a interpellé mercredi les candidats à la présidentielle, réclamant davantage d'équité fiscale face aux acteurs du e-commerce. "Aujourd'hui le commerce est en train de changer, notamment avec la montée du commerce en ligne, et il faut une base fiscale plus équitable entre les acteurs du monde physique et digital", a déclaré William Koeberlé, président du Conseil du commerce de France (CdCF). Ce conseil rassemble commerçants indépendants, franchisés et grands groupes intégrés de distribution généraliste ou spécialisée.

En France, la fiscalité qui touche les commerçants est principalement basée sur le foncier, ce qui désavantage fortement les acteurs du commerce physique par rapport aux pure-players d'internet, a-t-il expliqué.

Selon une enquête du CdCF réalisée en 2014, les commerçants français devaient s'acquitter chaque année d'environ 80 taxes et impôts, pour un montant global de 18,3 milliards d'euros, auxquels s'ajoutent 10 milliards d'impôts sur les sociétés et les charges salariales.

Depuis, de nouvelles charges sont apparues, notamment un alourdissement de la Tascom (taxes sur les surfaces commerciales). Selon le CdCF, le produit de la Tascom a progressé de 102% entre 2011 et aujourd'hui. En 2017, ce sont 1,283 milliard que devront acquitter les commerçants au titre de cet impôt. "Le problème est que la fiscalité française est en majeure partie assise sur le foncier, ce qui pénalise fortement les commerçants physiques", tandis que les acteurs d'internet échappent en grande partie à ces taxes, ce qui crée "une distorsion de concurrence", estime M. Koeberlé.

Sans réforme ou aide aux commerçants, en particulier les très petites entreprises (95,6% des commerces), "l'emploi dans le secteur va chuter de manière importante", avertit-il.

"Si entre 2011 et 2015, le commerce a créé plus de 550.000 entreprises, près de 390.000 autres ont dans le même temps disparu, sans même compter les défaillances, souligne le CdCF.

"Le commerce, avec 3,5 millions de salariés, est un des premiers pourvoyeurs d'emploi en France, et pourtant il apparait peu dans les discours des politiques et manque de visibilité", déplore le président du CdCF.

Un manifeste, présentant une trentaine de propositions - dont une demande de moratoire sur la réforme des valeurs locatives foncières des locaux commerciaux - a été transmis à l'ensemble des candidats à la présidentielle, indique le CdCF.